

Etat des connaissances sur les tortues continentales du Gabon: distribution, écologie et conservation

par Jérôme MARAN & Olivier S.G. PAUWELS

Abstract

New observations made by the authors over the whole territory of Gabon allow to strongly increase the knowledge on the distribution of the local terrestrial and freshwater chelonians. The research results bring also numerous new data on their natural history, morphology, ecology and exploitation. All nine currently recorded species (Pelomedusidae: *Pelusios carinatus*, *P. castaneus*, *P. chapini*, *P. gabonensis*, *P. marani* and *P. niger*; Testudinidae: *Kinixys erosa*; Trionychidae: *Cycloderma aubryi* and *Trionyx triunguis*) suffer from a high human predation pressure. Some populations might seriously decrease in the coming decades, especially Trionychidae. The vulnerability status of each species is discussed.

Key-words: Reptilia, chelonians, Pelomedusidae, *Pelusios*, Trionychidae, *Trionyx triunguis*, *Cycloderma aubryi*, Testudinidae, *Kinixys erosa*, Gabon, geographic distribution, eco-ethology.

Résumé

De nouvelles observations faites par les auteurs sur l'ensemble du territoire gabonais ont permis d'affiner fortement la connaissance sur la répartition des tortues terrestres et aquatiques. Les résultats des recherches apportent également de nombreuses données inédites sur leur histoire naturelle, morphologie, écologie et exploitation. Toutes les neuf espèces actuellement recensées (Pelomedusidae: *Pelusios carinatus*, *P. castaneus*, *P. chapini*, *P. gabonensis*, *P. marani* et *P. niger*; Testudinidae: *Kinixys erosa*; Trionychidae: *Cycloderma aubryi* et *Trionyx triunguis*) sont soumises à une pression anthropique importante. Certaines populations pourraient fortement régresser dans les décennies à venir, surtout chez les Trionychidae. Le statut de vulnérabilité de chaque espèce est discuté.

Mots-clés: Reptilia, chéloniens, Pelomedusidae, *Pelusios*, Trionychidae, *Trionyx triunguis*, *Cycloderma aubryi*, Testudinidae, *Kinixys erosa*, Gabon, distribution géographique, éco-éthologie.

Introduction

Située en bordure du Golfe de Guinée, la République du Gabon est comprise entre 2°12 de latitude nord et 3°55 de latitude sud, et entre 8°20 et 14°40 de longitude est. Le territoire gabonais est délimité par des frontières terrestres conventionnelles fixées lors de son indépendance le 17 août 1960 par la France. Ainsi, le Gabon est bordé au nord-ouest par la

Guinée-Équatoriale, au nord par la République du Cameroun, à l'est et au sud par République du Congo (ou Congo Brazzaville) et à l'ouest par l'Océan atlantique, sur plus de 750 km de côtes. Les forêts denses humides sempervirentes et semi-sempervirentes couvrent 77,2 % de la superficie totale du Gabon. On distingue neuf grands types de formations végétales, dont six appartiennent au domaine forestier (CABALLÉ, 1983). À l'instar des autres régions équatoriales, les groupes zoologiques présents au Gabon montrent une grande diversification. Néanmoins, le Gabon demeure du point de vue herpétologique l'un des pays d'Afrique centrale les moins bien échantillonnés. En effet, la liste des espèces de reptiles du Gabon est susceptible de s'accroître fortement dans les prochaines décennies si l'on accorde à la faune de ce pays toute l'attention qu'elle mérite. L'histoire naturelle et la distribution des tortues sont encore mal connues. Les premières publications mentionnant des tortues du Gabon concernaient l'étude de collections rapportées en Europe par des explorateurs (DUMÉRIL, 1856, 1861, principalement sur le matériel envoyé par Aubry, aide-commissaire de marine basé sur la "côte du Gabon"; HALLOWELL, 1857, sur base des collections du Dr Henry A. Ford qui était stationné à l'embouchure du Gabon; PETERS, 1875; GÜNTHER, 1896; MOCQUARD, 1896 et 1902 sur les collections faites par Haug, missionnaire protestant à Lambaréné; et BOULENGER, 1900). Il a fallu ensuite attendre la fin du XXIème siècle pour que de nouvelles informations soient publiées et permettent d'approfondir notre connaissance sur l'éco-éthologie et la répartition des tortues du Gabon (principalement KNOEPFLER, 1974; NAULLEAU, 1988; GRAMENTZ, 1998a-b, 1999a-c, 2000, 2001a-b; MARAN, 2002). IVERSON (1992) a mentionné la présence de sept espèces de tortues continentales au Gabon: *Pelusios carinatus*, *P. castaneus*, *P. gabonensis* et *P. niger* (Pelomedusidae), *Kinixys erosa* (Testudinidae), *Cycloderma aubryi* et *Trionyx triunguis* (Trionychidae). Deux espèces supplémentaires de *Pelusios* ont été ajoutées par la suite: *P. chapini* et *P. marani* (BOUR, 2000; BOUR *et al.*, 2001; MARAN, 2002). Au cours de nos nombreuses missions herpétologiques au Gabon, nous avons recueilli une grande quantité de données sur la distribution et l'écologie de chacune de ces espèces. Au vu de la rareté des informations disponibles sur les tortues gabonaises, nous jugeons important de présenter nos nouvelles données ci-après, de manière à pouvoir présenter une mise à jour des connaissances actuelles.

Matériel et méthodes

Les données présentées ici ont été récoltées au Gabon par les auteurs au cours de nombreuses expéditions réalisées entre les années 1995 et 2005. Pour le premier auteur, du 29 juillet au 15 octobre 1995, du 15 janvier au 27 février 1998, du 13 janvier au 14 mars 1999, du 29 décembre 1999 au 24 mars 2000, du 28 septembre au 22 décembre 2000, du 18 janvier au 12 avril 2001. Pour le second auteur, de mai à novembre 2001, février-mars 2002, juin-juillet 2002, septembre-novembre 2002, mars-avril 2003, juin-juillet 2003, novembre 2003-octobre 2004, et janvier 2005 jusqu'à présent. Les recherches du premier auteur se sont principalement portées sur l'inventaire et la distribution des tortues continentales du Gabon, tandis que les observations du deuxième auteur ont été faites dans le cadre de missions d'inventaires herpétologiques globaux. Les prospections, qui couvrent l'ensemble du pays, ont été entreprises pendant les deux saisons sèches et les deux saisons des pluies. Les observations rapportées reposent d'une part sur la capture des tortues effectuée sur le terrain à l'aide de pièges à seaux (voir PAUWELS *et al.*, 2004) et à nasses, et d'autre part sur la récolte des carapaces trouvées dans les restes de cuisines des villageois. Qu'il s'agisse des carapaces ou des témoignages de la population locale, les nouvelles localités mentionnées ont toutes été vérifiées par l'observation *in situ* de spécimens vivants. Les tortues, qui font l'objet d'une chasse importante, sont couramment proposées à la vente dans les marchés et le long des routes. Toutes les tortues examinées ont été systématiquement mesurées, pesées, photographiées et relâchées. Les mesures de longueur de carapace sont prises en ligne droite au-dessus de l'axe vertébral. Les carapaces et spécimens récoltés dans le cadre de la présente étude et de nos précédents travaux sur les tortues du Gabon ont été déposés dans les collections suivantes: Chelonian Research Institute (Oviedo, Floride, USA), Direction de la Faune et de la Chasse du Gabon (DFC, Libreville), Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique (IRSNB, Bruxelles), Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN, Paris), Port Elizabeth Museum (PEM, Humewood), Programme de l'Institution Smithsonian sur la Biodiversité du Gabon (SIMAB, Gamba), et dans celle du premier auteur (CJM, Ayguesvives). Des photographies de chaque espèce traitée ont été présentées par MARAN (2002), qui a également illustré sur des cartes, sans détails, une partie des nouvelles localités mentionnées ci-dessous. Les données sur les régimes alimentaires ont été obtenues par l'examen des fèces de tortues conservées vivantes 24 heures avant d'être relâchées, ou par l'analyse de contenus stomacaux de spécimens tués par des chasseurs et pêcheurs. Toutes les données d'histoire naturelle présentées dans ce travail sont originales, et ne sont donc pas des considérations générales extraites de la littérature, sauf lorsqu'explicitement mentionné. Les noms vernaculaires gabonais ont été recueillis auprès des villageois en présence des tortues à nommer. Les nouvelles localités d'observation sont classées par province (Estuaire, Haut-Ogooué, Moyen-Ogooué, Ogooué-Ivindo, Ogooué-Lolo, Ogooué-Maritime, Ngounié, Nyanga, Woleu-Ntem); provin-

ces et localités sont arrangées par ordre alphabétique. Les dates d'observation sont indiquées par jour/mois/année.

Abréviations: Dpt: département; L.: route locale; N.: route nationale; R: route régionale.

Résultats

Pelomedusidae

Pelusios carinatus Laurent, 1956

Jusqu'à présent, seules deux localités gabonaises, Port-Gentil (province de l'Ogooué-Maritime) et Franceville, ont été rapportées pour *Pelusios carinatus* (BOUR, 1983; IVERSON, 1992). Nous n'avons pas retrouvé *P. carinatus* à Port-Gentil ni nulle part ailleurs dans le domaine côtier gabonais. La localité de Port-Gentil fut en fait mentionnée pour la première fois par CHABANAUD (1934). Il s'agit probablement d'un spécimen rapporté de l'intérieur du pays et expédié en Europe depuis Port-Gentil. Nous (JM) avons récolté cette tortue uniquement dans le sud-est du Gabon (province du Haut-Ogooué), dans six localités, dont Franceville d'où nous pouvons donc confirmer la présence de l'espèce. La répartition de *Pelusios carinatus* englobe une zone comprise entre Mvengué, Franceville, Lékoni et Boumango. Il existe toutefois d'importantes lacunes de prospection dans cette distribution. *Pelusios carinatus* est à rechercher dans les rivières et lacs du nord-ouest de Franceville et des plateaux batékés. *Pelusios carinatus* affectionne particulièrement les denses massifs herbeux flottants qui longent les berges du fleuve Ogooué. En saison des pluies, les tortues délaissent le lit principal pour occuper les massifs forestiers proches inondés mais également les lacs temporaires ainsi que tous les habitats marécageux situés en milieu ouvert. La Péluse à dos caréné est active dès le crépuscule, particulièrement après une forte averse. La syntopie entre *Pelusios carinatus* et *Pelusios gabonensis* a été constatée dans le fleuve Ogooué. Cette espèce se nourrit de graines, de végétaux divers, d'insectes, d'escargots aquatiques et de poissons. Le plus grand spécimen gabonais que nous ayons examiné atteignait 264 mm, mais l'espèce doit pouvoir grandir davantage; nous avons en effet mesuré un individu de la République Démocratique du Congo (Congo Kinshasa) de 300 mm. *Pelusios carinatus* est localement consommée par les pêcheurs, de manière occasionnelle. Les tortues sont capturées à l'hameçon esché de morceaux de poissons ou bien au filet posé le long des herbiers flottants. Cependant l'espèce ne semble pas actuellement menacée au Gabon.

Nouvelles localités d'observation (6): HAUT-OGOOUÉ: Boumango, Dpt d'Ogooué-Létili, 2001 (JM); Franceville, Dpt de Sébé-Brikolo, 1998 (JM); Lékoni, Dpt des Plateaux, 17/02/01 (JM); Maloundou, Dpt d'Ogooué-Létili, 14/02/01 (JM); Mapouba, à 26 km de Franceville en direction de Mvengué, Dpt de Sébé-Brikolo, 16/02/01 (JM); Rapides de Massoukou, Dpt de Sébé-Brikolo, 05/02/98 (JM).

Noms vernaculaires: Ndassa: *Bongo*; Téké: *Folou*.

Pelusios castaneus (Schweigger, 1812)

L'espèce a été mentionnée de seulement quatre localités gabonaises par BOUR (1983) et IVERSON (1992). Elle a fait l'objet d'une étude écologique dans l'Ogooué par GRAMENTZ (1999c). Nos observations (JM, non publié; PAUWELS *et al.*, 2004, 2005a), fondées sur 18 localités, renforcent le caractère côtier de la répartition de l'espèce au Gabon. *Pelusios castaneus* se rencontre dans les provinces de l'Estuaire, du Moyen-Ogooué, de l'Ogooué-Maritime et de la Nyanga. Dans la majeure partie de sa répartition, l'espèce se cantonne dans une frange étroite comprenant tous les écosystèmes aquatiques peu profonds, à couverture végétale dense ou clairsemée (marécages, savanes arbustives inondées, berges lagunaires), située entre l'Océan Atlantique et la grande forêt équatoriale. *Pelusios castaneus* est commune à Lambaréné, sa localité la plus continentale au Gabon, qu'elle a atteint probablement en empruntant les innombrables marécages et lacs qui jalonnent les abords du fleuve Ogooué. Nous (JM) avons récolté à la mission de Moanda la carapace intacte d'une femelle (CJM 1162). Le propriétaire nous a affirmé que la carapace n'était pas originaire de la région mais de la côte. PAUWELS *et al.* (2002a) ont mentionné leur examen d'une carapace que les villageois prétendaient avoir collectée à Diyanga, dans le cœur du Massif du Chaillu. Au vu de la distribution globale de cette espèce au Gabon, nous regardons à présent cette localité comme douteuse. Cependant, elle fut par ailleurs mentionnée de la savane au pied des Monts Doudou (BURGER *et al.*, 2004). La Péluse de Schweigger n'est pas une espèce forestière *sensu stricto*. Bien au contraire, le milieu sylvestre dense constitue un réel écran à la pénétration de *Pelusios castaneus* dans les secteurs plus continentaux. Elle n'en reste pas moins une espèce ombrophile qui se plaît dans les habitats aquatiques à végétation dense. Ainsi, on l'observe dans les forêts galeries ou bien dans les larges bosquets inondés disséminés à travers les immenses plaines littorales des provinces de l'Ogooué-Maritime et de la Nyanga. Active aussi bien de jour que de nuit, *Pelusios castaneus* se rencontre pourtant plus facilement à la tombée de la nuit (à partir de 18h30). Pendant les nuits de pleine lune, son activité à découvert est faible. Espèce de taille moyenne, la Péluse de Schweigger atteint une longueur de 283 mm (GRAMENTZ, 1999c). Son spectre alimentaire est particulièrement large. Il s'agit en effet d'une espèce opportuniste qui adapte son régime alimentaire en fonction des proies disponibles au sein d'un biotope colonisé. L'analyse des excréments et des contenus stomacaux de *Pelusios castaneus* a révélé la présence de nombreux petits cailloux, de grandes quantités de végétaux et de graines diverses, d'invertébrés aquatiques (insectes, escargots, crevettes, crabes, coquillages) et de poissons. Au Gabon, les pontes interviennent durant la grande saison sèche, c'est-à-dire entre juillet et septembre. Les femelles déposent jusqu'à 26 œufs dans un trou profond d'une dizaine de centimètres. Ce dernier est toujours situé à proximité de l'eau. Les œufs uniformément blancs, de forme oblongue et à coquille molle mesurent entre 33 et 37 mm de longueur pour une largeur de 22 à 27 mm et un poids variant de 8 à 15 grammes. Certaines observations de nouveau-nés et de femelles gestantes suggèrent cependant qu'il existe des variations importantes dans la période de re-

production. Le 24 février 1999 à Tchengué (Port-Gentil, Ogooué-Maritime), un pêcheur nous (JM) a donné une femelle fraîchement morte. L'autopsie a révélé la présence de 9 œufs dont les dimensions variaient de 34 mm à 35 mm de long pour une largeur comprise entre 19 et 22 mm et un poids de 8 grammes. Cette observation souligne d'une part les capacités reproductrices remarquables de l'espèce (la femelle mesurait seulement 131 mm de long, 98 mm de large, 53 mm de hauteur pour un poids de 359 g) et d'autre part la possible existence de plusieurs pontes annuelles. Les émergences se déroulent chaque année entre les mois d'octobre et de décembre. Les nouveau-nés se tiennent dans l'épaisse végétation ripicole ou bien dans les flaques résiduelles qui jouxtent les petits cours d'eau. A la naissance, les dimensions des juvéniles varient de 36 mm à 39 mm de longueur pour 28 à 30 mm de largeur sur 13 à 16 mm de hauteur pour un poids compris entre 5 et 10 grammes. *Pelusios castaneus* est fréquemment parasitée par des sangsues qui se logent au niveau des pattes antérieures et postérieures. Cette espèce ne cherche jamais à mordre lorsqu'elle est manipulée. Son unique moyen de défense réside dans la présence de glandes odorantes axillaires et inguinales d'où s'échappe un liquide huileux jaunâtre et nauséabond quand elle est capturée. En raison de sa taille généralement modeste, *Pelusios castaneus* ne fait pas l'objet d'une chasse systématique. Occasionnellement consommée, elle est vendue au prix unitaire de 1000 francs CFA (environ 1,5 Euros). On la retrouve de temps en temps sur les marchés, par exemple à Lambaréné (GRAMENTZ, 1999a) ou au "premier campement" dans la Forêt Classée de la Mondah (OSGP, 2001). La Péluse de Schweigger est capturée au filet ou à l'hameçon souvent esché de morceaux d'escargot (*Achatina* sp.), de crevettes d'eau douce, de vers de terre ou de poisson. Dans la région de Port-Gentil, les tortues sont ramassées lorsque les mares artificielles poissonneuses sont vidées par écopage. Elle est connue des parcs nationaux de Loango et Moukalaba-Doudou (BURGER *et al.*, 2004; PAUWELS *et al.*, 2004, 2005a-b).

Nouvelles localités d'observation (16): ESTUAIRE: Forêt classée de la Mondah, marigots bordant la L. 101, Dpt de Komo-Mondah, 1998 (JM); Libreville, Dpt de Komo-Mondah, 17/11/00 (JM); Pointe Denis, Dpt de Komo-Mondah, 1999 (JM). MOYEN-OGOOUÉ: Lambaréné, Dpt de l'Ogooué et des Lacs, 1998 (JM). NYANGA: Carrefour Socoma (entre Bilanga et Mayumba), Dpt de la Basse-Banio, 02/11/00 (JM); Lagune Banio, Dpt de la Haute-Banio, 03/11/00 (JM); Mayumba, Dpt de la Haute-Banio, 02/11/00 (JM); Ndindi (lagune Banio), Dpt de la Haute-Banio, 04/11/00 (JM); Nkaka (entre Tiya et Kala Bouboté dans la lagune Banio), 03/11/00 (JM). OGOOUÉ-MARITIME: Gamba, Dpt de Ndougou, 10/09/95 (JM); Lagune Iguéla, Dpt de l'Etimboué (J.-P. Bayé, comm. pers.); Lagune Nkomi (Fernan Vaz), Dpt de l'Etimboué (J.-P. Bayé, comm. pers.); Port-Gentil, Dpt du Bendjé, 28/02/99 (JM); Rembo Ngové, Dpt de Ndougou (J.-P. Bayé, comm. pers., 08/01/00); Setté-Cama (route vers Gamba; forêt inondée entre la lagune Ndogo et l'Océan Atlantique), Dpt de Ndougou, 1995 (JM); Tassi, Parc National de Loango, Dpt de l'Etimboué (J.-P. Bayé, comm. pers., 08/01/00).

Pelusios chapini Laurent, 1965

MARAN (2002) a mentionné l'espèce pour la première fois au Gabon (BOUR, 1983; IVERSON, 1992). Nous (JM) l'avons observée dans 27 localités réparties dans les provinces du Haut-Ogooué, de la Nyanga et de la Ngounié. *Pelusios chapini*, qui évite le domaine forestier strict, pénètre au Gabon par le biais des vastes plaines arbustives des plateaux batékés (Haut-Ogooué) et celles, plus étroites, qui s'étendent en écharpe entre Fougamou, Ndendé, Moulengui Binza, Tchibanga, Bougalou et Digoudou. On la retrouve également dans les environs proches de Mandji qu'elle a peut-être atteints en suivant la rivière Doubigui. Sa répartition morcelée correspond au prolongement septentrional des savanes arbustives du Congo-Brazzaville. Nous (JM) avons récupéré la carapace d'un spécimen pêché d'après les locaux (village Diala, PK 48, N. 1) dans la rivière Mamiengué. L'information n'a pas pu être vérifiée. Le mâle possède un plastron dont la concavité remarquablement marquée est unique dans le genre *Pelusios*. Il se distingue également de la femelle par une queue plus épaisse à sa base et nettement plus longue. Au Gabon, *Pelusios chapini* se rencontre exclusivement en savane où elle investit prioritairement les lacs ainsi que les rivières plus ou moins importantes et possédant un couvert végétal dense (forêt galerie). A la saison des pluies, les tortues se rencontrent dans tous les milieux inondés de la savane arbustive (marécages et lacs). La Péluse de Chapin s'aventure même dans des zones urbaines en empruntant les fossés gorgés d'eau, comme nous l'avons constaté à Ndendé. *Pelusios chapini* apprécie toutes sortes de proies: végétaux aquatiques, fruits tombés à l'eau (mangues, papayes), insectes, crustacés, poissons, amphibiens, cadavres d'oiseaux et de mammifères. Nous (JM) avons récolté un juvénile à Moanda le 3 février 1999. La jeune tortue mesurait 34 mm de long pour une largeur de 27 mm et une hauteur de 13 mm. Espèce localement peu commercialisée, *Pelusios chapini* est consommée sans pour autant faire l'objet d'une chasse systématique. Les Péluses de Chapin sont pêchées au trémail ou à l'hameçon. Les pêcheurs installent un filet en demi-cercle autour de la berge d'une rivière ou d'une collection d'eau temporaire. À l'aide de morceaux de bois ou en utilisant les pieds et les mains, les pêcheurs frappent violemment la surface de l'eau dans la partie herbeuse des berges. Effrayés, poissons et tortues s'échappent en tentant de gagner les profondeurs de la pièce d'eau. À cet instant, les animaux se font prendre dans les filets positionnés à quelques mètres seulement des berges. Les tortues sont conservées dans un puits ou bien dans un fût, parfois en compagnie de silures. Elles sont nourries de manioc, de tubercules ainsi que de noix de palme écrasées. Ce n'est que lorsqu'elles sont en nombre suffisant que les tortues sont consommées. Les effectifs semblent importants et l'espèce semble actuellement non menacée au Gabon.

Nouvelles localités d'observation (27): HAUT-OGOOUÉ: Franceville, Dpt de Sébé-Brikolo, 10/95 (JM); Moanda, Dpt de Lébombi-Léyou, 03/02/99 (JM); Mvengué, Dpt de Sébé-Brikolo, 10/95 (JM). NGOUNIÉ: Dilolo, à ca. 15 km au sud-est de Ndendé, Dpt de la Dola, 16/10/00 (JM); Doussala, à 49 km au sud de Ndendé sur la N. 1, Dpt de la Dola, 16/10/00

(JM); Lébamba, Dpt de Louétsi-Wano, 26/10/00 (JM); Mandji, Dpt du Ndolou, 09/10/00 (JM); Moudjombi, entre Ndendé et Doussala sur la N. 1, Dpt de la Dola, 16/10/00 (JM); Mouila, Dpt de Douya-Onoy, 2000 (JM); Moukoro, à 34 km au sud de Ndendé sur la N. 1, Dpt de la Dola, 16/10/00 (JM); Mougali, N. 6, Dpt de la Dola, 17/10/00 (JM); Ndendé, Dpt de la Dola, 20/01/00 (JM); Plaine Marourou, entre Ndendé et Lébamba, Dpt de la Dola, 15/10/00 (JM); Rivière Dibotsa, entre Mouila et Ndendé, Dpt de Douya-Onoy, 14/11/00 (JM); Rivière Dola, Dpt de la Dola, 13/10/00 (JM); Rivière Ouafou, entre Mouila et Ndendé, Dpt de la Dola, 15/10/00 (JM); Yombi, Dpt de Tsamba-Magotsi, 18/01/00 (JM). NYANGA: Bayadi, sur la L. 116 entre Tchibanga et Moulengui Binza, Dpt de la Mougoutsi, 24/11/00 (JM); Doumanga, sur la L. 116 entre Tchibanga et Moulengui Binza, Dpt de la Mougoutsi, 24/11/00 (JM); Douvouli, à 34 km de Mabanda en direction de Nyali, Dpt de la Doutsila, 17/10/00 (JM); Louango, sur la R. 21 entre Tchibanga et Moabi, Dpt de la Mougoutsi, 10/11/00 (JM); Mabanda, Dpt de la Doutsila, 17/10/00 (JM); Magonga, sur la L. 116 entre Tchibanga et Moulengui Binza, Dpt de la Mougoutsi, 24/11/2000 (JM); Moulengui Binza, sur la piste L. 116, Dpt de la Mougoutsi, 24/11/00 (JM); Nyali, N. 6, Dpt de la Doutsila, 17/10/00 (JM); Tchibanga, Dpt de la Mougoutsi, 21/01/00 (JM); Voungou, entre Doumanga et Moulengui Binza, Dpt de la Mougoutsi, 24/11/00 (JM).

Pelusios gabonensis (Duméril, 1856)

Avant nos recherches, l'espèce était mentionnée de six localités gabonaises par BOUR (1983) et IVERSON (1992), tandis que KNOEPFFLER (1974) en citait davantage. *Pelusios gabonensis* a été répertoriée de la zone d'Ofoubou (= Mofoubou, Dpt du Ndolou, Province de la Ngounié) par WAARDENBURG & GUICHERIT in BASQUIN *et al.* (1991: 40-41 et Annexe VIII). Nous (JM; PAUWELS *et al.*, 2002b, 2005a) l'avons observée au total dans 29 localités réparties dans les provinces du Haut-Ogooué, de la Nyanga, de la Nyanga, de l'Ogooué-Ivindo, de l'Ogooué-Lolo, de l'Ogooué-Maritime et du Woleu-Ntem. *Pelusios gabonensis* est inféodée à l'ensemble du système hydrographique forestier où elle habite les marigots, les rivières, les fleuves ainsi que les forêts inondées. Une seule observation concerne un spécimen capturé dans une lagune (Banio). D'après les pêcheurs locaux, cette espèce n'est qu'exceptionnellement observée en milieu lagunaire. Les jeunes tortues naissent pendant la saison des pluies (octobre-novembre). L'espèce se nourrit d'invertébrés aquatiques, de poissons, d'amphibiens et de leurs larves. La Péluse du Gabon n'hésite pas à accommoder son repas des morceaux de manioc amer que les femmes mettent à rouir dans les marigots proches des villages. D'une taille maximale de 320 mm, la Péluse du Gabon est localement abondamment consommée et représente donc une source de protéines non négligeable dans l'alimentation des villageois. Les tortues sont capturées au filet placé en travers des cours d'eau ou à l'hameçon esché de morceaux de poisson. Malgré une prédation humaine importante, l'espèce ne semble pas menacée.

Nouvelles localités d'observation (25): ESTUAIRE: Rivière Abanga, à l'Est de Kango, Dpt du Komo, 21/11/00 (JM). HAUT-OGOOUÉ: Bakoumba, Dpt de Lékoko, 09/02/98 (JM); Ngoma, rivière affluente à la Lébir, Dpt de Sébé-Brikolo, 06/02/99 (JM); Okondja, Dpt de Sébé-Brikolo, 1999 (JM); Rivière Djouori, Dpt de Djouori-Agnili, 06/02/98 (JM); Rivière Lébombi, Dpt de la Passa, 06/02/98 (JM); Rivière Lékédi, Dpt de Lébombi-Léyou, 08/02/98 (JM); Rivière Léyou, Dpt de Lébombi-Léyou, 08/02/98 (JM); Tébé, Rivière Bouniandjé, Dpt de Sébé-Brikolo, 06/02/99 (JM). NGOUNIÉ: Fougamou, à une heure de marche à l'Est de la ville dans une petite rivière forestière, Dpt de Tsamba-Magotsi, 08/10/00 (JM); Malinga, Dpt de Louétsi-Bibaka, 24/10/00 (JM); Ngouassa, quartier de Fougamou situé sur la rive droite du fleuve Ngounié, Dpt de Tsamba-Magotsi, 08/10/00 (JM); Rivière Boumi et affluents, à hauteur de Mbigou, Dpt de Boumi-Louétsi, 25/10/00 (JM). NYANGA: Lagune Banio, 04/11/00 (JM). OGOOUÉ-IVINDO: Ayol Alar, à 4 km de Ovan en direction de Booué, N. 4, Dpt de la Mvoug, 25/01/01 (JM); Makebe, sur la R. 15, Dpt de l'Ivindo, 11/10/95 (JM); Makokou, dans le fleuve Ivindo, Dpt de l'Ivindo, 07/02/99 (JM); Rivière Aboy et Rivière Bouniandjé, Dpt de l'Ivindo, 11/10/95 (JM); Rivière Mam et Rivière Mva près d'Ovan, Dpt de la Mvoug, 25/01/01 (JM); Rivière Mvoug à Ovan, Dpt de la Mvoug, 25/01/01 (JM); Rivière Zadié à hauteur de Mékambo, Dpt de la Zadié, 01/02/01 (JM). OGOOUÉ-LOLO: Lastoursville, Dpt de Mouloundou, 2000 (JM). WOLEU-NTEM: Fleuve Ntem, Dpt du Ntem, 1998 (JM).

Noms vernaculaires: Bakaningui: *Ibongho*; Fang: *Mezime*, *Koul-mehdjime*; Bavoumbou: *Mbawedjé*; Bakota: *Pelelou*. PAUWELS *et al.* (2002b) ont rapporté les noms Fang *étougué* et *étougué oching* (*étougué* = tortue; *oching* = rivière).

Pelusios marani Bour, 2000

Cette espèce récemment décrite a été découverte le mardi 11 janvier 2000 à Roungassa dans la province de l'Ogooué-Lolo, Dpt de Mouloundou (BOUR, 2000), où JM examina une carapace dans des restes de cuisine. Cependant aucun spécimen vivant n'a été obtenu dans cette localité, où la présence de l'espèce n'est donc pas confirmée. Nous (JM; PAUWELS *et al.*, 2002c, 2005a) l'avons observée *in situ* dans 13 localités plus à l'ouest et au sud, réparties dans les provinces de la Ngounié, de la Nyanga, et de l'Ogooué-Maritime. Dans l'état actuel de nos connaissances, *Pelusios marani* se rencontre uniquement dans le sud-ouest du Gabon, mais tout porte à croire que l'espèce est également présente au Congo-Brazzaville: nous (JM) l'avons récoltée à la frontière du Congo dans les environs proches de Malinga (province de la Ngounié) et Roger BOUR a récemment découvert un spécimen originaire des environs de Brazzaville conservé dans les collections de l'IFAN (BOUR *et al.*, 2001). L'étiquette de ce spécimen congolais n'est pas ambiguë, et cette localité ne semble pas douteuse (R. BOUR, comm. pers., 2005). L'espèce est immédiatement identifiable par la couleur uniformément noire de sa dossière, son plastron entièrement jaune, ses vertébrales médianes plus larges que longues, le lobe antérieur de son plas-

tron très long (environ deux fois plus long que les abdominales) et faiblement mobile ainsi que son lobe postérieur étroit. *Pelusios marani* atteint une taille de 260 mm. Les mâles semblent plus grands que les femelles. La Péluse de Maran vit la majeure partie de l'année dans les cours d'eau forestiers. En saison des pluies, les tortues investissent systématiquement les milieux forestiers inondés (mares temporaires, zones marécageuses; température de l'eau: 25°C; pH: 6.0). L'espèce se nourrit d'insectes aquatiques, d'amphibiens (têtards de Pipidae: *Xenopus* sp. et *Hymenochirus* sp.), de poissons et de mammifères morts. *Pelusios marani* ne fait pas l'objet d'une chasse systématique. Elle est consommée par les populations locales de manière occasionnelle. Son aire de répartition relativement vaste et son habitat parfois difficile d'accès représentent pour l'espèce une protection durable. Elle est en outre connue du parc national de Moukalaba-Doudou (PAUWELS *et al.*, 2005b).

Localités d'observation publiées (BOUR, 2000; MARAN, 2002; PAUWELS *et al.*, 2002, 2005a-b) et nouvelles (13): NGOUNIÉ: Boulougou-Bouangeni, N. 1, à 6 km de Yombi en direction de Fougamou, Dpt de Tsamba-Magotsi, 06/03/00 (JM); Boungounga, R. 23, à mi-chemin entre les villages Bemboudié et Fanguindaka, Dpt du Ndolou, 07/03/00 (JM); Malinga, Dpt de Louétsi-Bibaka, 24/10/00 (JM); Massana, Dpt du Ndolou, 12/10/00 (JM); Rivière Boumi et affluents, à hauteur de Mbigou, Dpt de Boumi-Louétsi, 25/10/00 (JM); Rivière Dibotsa à Dibotsa, Dpt de Douya-Onoy, 15/11/01 (OSGP *et al.*); Rivière Doubigui, Dpt de Tsamba-Magotsi, 2001 (JM); Yombi I et Yombi II (01°26'S, 10°37'E), Dpt de Tsamba-Magotsi, 17/01/00 (JM). NYANGA: Louango, sur la R. 21 entre Tchibanga et Moabi, Dpt de la Mougoutsi, 10/11/00 (JM); Pénioundou, à 28 km au N-E de Tchibanga, sur la N. 6, Dpt de la Mougoutsi, 01/11/00 (JM); Rivière Moukalaba, entre Tchibanga et Moabi, Dpt de la Mougoutsi, 10/11/00 (JM). OGOOUÉ-MARITIME: Doussala (12,5 km au nord-ouest de Doussala), alt. 110 m., Parc National de Moukalaba-Doudou, Dpt de Ndougou (OSGP *et al.*).

Noms vernaculaires: Guishira: *Guvinou*; Eshira: *Foudou*. PAUWELS *et al.* (2002c) ont relevé les noms Pounou suivants: *ibongh-i-moussirou* (*ibongh* = tortue; *i* = de, dans; *moussirou* = forêt) et *ibongh ibengh* (*ibengh* = brun foncé).

Pelusios niger (Duméril & Bibron, 1835)

BOUR (1983) et IVERSON (1992) mentionnaient une seule localité au Gabon, à Port-Gentil (Ogooué-Maritime). Une population du lac Onangué a fait l'objet d'une étude écologique par GRAMENTZ (1999c). Nous (JM) l'avons observée dans 15 localités situées essentiellement sur la côte dans les provinces de l'Estuaire, de l'Ogooué-Maritime, de la Nyanga et du Moyen-Ogooué. À l'instar de la Péluse de Schweigger, *Pelusios niger* atteint Lambaréné (Moyen-Ogooué) grâce aux vastes étendues marécageuses qui bordent le fleuve Ogooué. Chez cette espèce, les mâles sont plus grands et plus lourds que les femelles. Le plus gros mâle vivant mesurait 355 mm de long pour un poids de 4,5 kilogrammes alors que la plus grande femelle atteignait une longueur de 265 mm.

Les mâles de plus de 280 mm sont fréquemment observés; leur poids oscille entre 2,5 kg et 3 kg. La largeur maximale de la tête du plus gros mâle mesurait 84 mm. *Pelusios niger* occupe tous les écosystèmes aquatiques présents dans son aire de répartition. L'espèce se rencontre dans les grandes collections d'eau calme (lagunes, lacs) ainsi que dans les milieux fluviaux (rembos, rivières). Sa présence est souvent associée à celle des massifs de *Cyperus* (Cyperaceae) qui bordent les lacs et les rivières, formant parfois de vastes étendues denses et impénétrables. Bien qu'affectionnant particulièrement les milieux aquatiques ouverts, on la retrouve sporadiquement dans les zones marécageuses à faible profondeur. La syntopie a été observée à plusieurs reprises avec *Pelusios castaneus* et une seule fois avec *Pelusios gabonensis* (lagune Banio, province de la Nyanga). *Pelusios niger* est fréquemment observée dans les rembos et les lagunes en position d'insolation sur les grosses billes de bois flottantes. La Péluse à bec crochu possède un régime alimentaire éclectique. L'analyse des excréments nous a montré la présence de sable, de petits cailloux, de végétaux, de graines, de coquillages et de restes de poissons (écailles, fragments d'arêtes). Les végétaux aquatiques occupent une place prépondérante dans le régime alimentaire de l'espèce. Dans les marécages peu profonds, nous l'avons souvent observée se nourrissant de jacinthes d'eau (*Eichhornia crassipes*, Pontederiaceae). L'autopsie d'une femelle de 22 cm de long a révélé la présence de dix gros œufs oblongs à coquille souple et de couleur rosâtre. Les œufs mesuraient de 47 à 49 mm de long pour une largeur comprise entre 24 et 25 mm et un poids variant de 17 à 18 grammes. Nous (JM) avons capturé dans le même marécage deux mâles adultes capturés et marqués trois ans auparavant. La grande majorité des tortues sont parasitées par de nombreuses sangsues au niveau des pattes avant et arrière. Les vers intestinaux filiformes sont fréquents. L'espèce possède des glandes odorantes axillaires et inguinales. Inquiétée, la tortue sécrète un liquide huileux jaunâtre et nauséabond. De par sa grande taille, l'espèce est particulièrement recherchée, notamment dans la région des lacs autour de Lambaréné (GRAMENTZ, 1999a; obs. pers.). Sa chair ainsi que ses œufs sont fort appréciés. *Pelusios niger* est pêchée à la ligne de fond ou de manière plus occasionnelle aux trémails. Dans la rivière Mpolouné (Ogooué-Maritime), *Pelusios niger* se fait prendre aux hameçons eschés de morceaux de poisson, notamment *Heterotis niloticus* (Cuvier, 1829) (Arapaimidae). A la nuit tombée, la Péluse à bec crochu est chassée à vue dans les eaux basses des milieux ouverts. En période d'étiage, les tortues habitant les marécages se dissimulent dans un enchevêtrement de végétaux aquatiques. A l'aide de leur machette ou d'un simple morceau de bois affûté, les chasseurs sondent ces étendues et capturent ainsi un grand nombre de tortues. Naturellement protégée par sa large distribution, *Pelusios niger* n'est pas une espèce menacée. Elle est connue du parc national de Loango (PAUWELS *et al.*, 2004, 2005b).

Nouvelles localités d'observation: ESTUAIRE: Forêt Classée de la Mondah (marécages bordant la L. 101), Dpt de Komo-Mondah, 15/03/00 (JM). MOYEN-OGOOUÉ: Lambaréné, Dpt de l'Ogooué et des Lacs, 1998 (JM); Rivière Mbiné, Dpt de l'Ogooué et des Lacs, 01/03/00 (JM). NYANGA: Lac Mandjé, Dpt de la Basse-Banio, 2000 (JM). OGOOUÉ-MARITIME:

Gamba, Dpt de Ndougou, 10/09/95 (JM); Lac Goré, Dpt de Ndougou, 1995 (JM); Lac Kivoro, Dpt de Ndougou, 02/09/95 (JM); Lagune Iguéla, Dpt de l'Etimboué (J.-P. Bayé, comm. pers.); Lagune Ndogo, Dpt de Ndougou, 1995 (JM); Lagune Nkomi (Fernan Vaz), Dpt de l'Etimboué (J.-P. Bayé, comm. pers.); Rembo Ndogo, Dpt de Ndougou, 1995 (JM); Rembo Ngové, Dpt de Ndougou (J.-P. Bayé, comm. pers., 08/01/00); Rivière Djembagombé, Dpt de l'Etimboué, 2000 (JM); Rivière Mpolouné, Dpt de l'Etimboué, 11/02/00 (JM); Rivière Obando, Dpt de l'Etimboué, 2000 (JM).

Nom vernaculaire: Myéné: *Evino*.

Trionychidae

Cyclanorbinae

Cycloderma aubryi (Duméril, 1856)

GÜNTHER (1896) mentionna l'espèce de Lambaréné. IVERSON (1992) indiqua seulement deux localités pour le Gabon. La biologie de cette espèce au Gabon a été étudiée en détail par GRAMENTZ (1998a-b, 1999b, 2001a), qui en a fait la tortue écologiquement la mieux connue du pays. Nous (JM; PAUWELS & BOS, 2004; PAUWELS *et al.*, 2004, 2005a) avons observé le Trionyx à clapets d'Aubry dans 22 localités réparties dans les provinces de l'Estuaire, du Moyen-Ogooué, de la Ngounié, de la Nyanga ainsi que de l'Ogooué-Maritime. Bien qu'ayant une affinité marquée pour les grandes collections d'eau calmes (lagunes et lacs), l'espèce se rencontre communément dans tous les milieux fluviaux (rembos, rivières et fleuves). D'après nos prospections, la rivière Mbiné marque sa limite orientale de répartition. Mais sa distribution continentale doit manifestement s'étendre davantage par le biais notamment du fleuve Ogooué (voir KNOEPFFLER, 1974: 118). Le plus gros mâle vivant observé mesurait 46,6 cm de long pour un poids de 9,5 kg alors que la plus grande femelle atteignait une longueur de 61 cm pour un poids de 18,5 kg. La distinction entre mâle et femelle n'est pas toujours aisée. Le mâle se reconnaît cependant à sa queue qui dépasse légèrement de sa dossière, à son plastron plat et foncé, et aux bords rectilignes de sa dossière. La femelle, de taille et de poids plus importants, possède une carapace circulaire et un plastron sensiblement bombé. *Cycloderma aubryi* affectionne tout particulièrement les fonds vaseux et sablo-vaseux des lagunes, des rivières ainsi que des larges fleuves à eau noire ou légèrement boueuse. En saison sèche, elle occupe principalement les chenaux envasés des milieux fluviaux et les zones à palétuviers situées sur le pourtour des lagunes. Dans les lagunes côtières, nous l'avons déjà observée se chauffer au soleil en se maintenant sur une bille de bois (par exemple dans le lac Yenzi, Gamba, comme rapporté par PAUWELS & BOS, 2004). En saison des pluies, l'espèce quitte le lit principal de la rivière pour se réfugier dans la forêt inondée et les marécages densément peuplés de *Cyperus*. Omnivore, *Cycloderma aubryi* se nourrit principalement de crevettes, de crabes d'eau douce et de poissons. Les contenus stomacaux nous ont révélé la présence systématique de sable, de vase, de petits morceaux de bois et de feuilles mortes, preuve que l'espèce chasse principalement dans les milieux à fonds vaseux. La période de reproduction

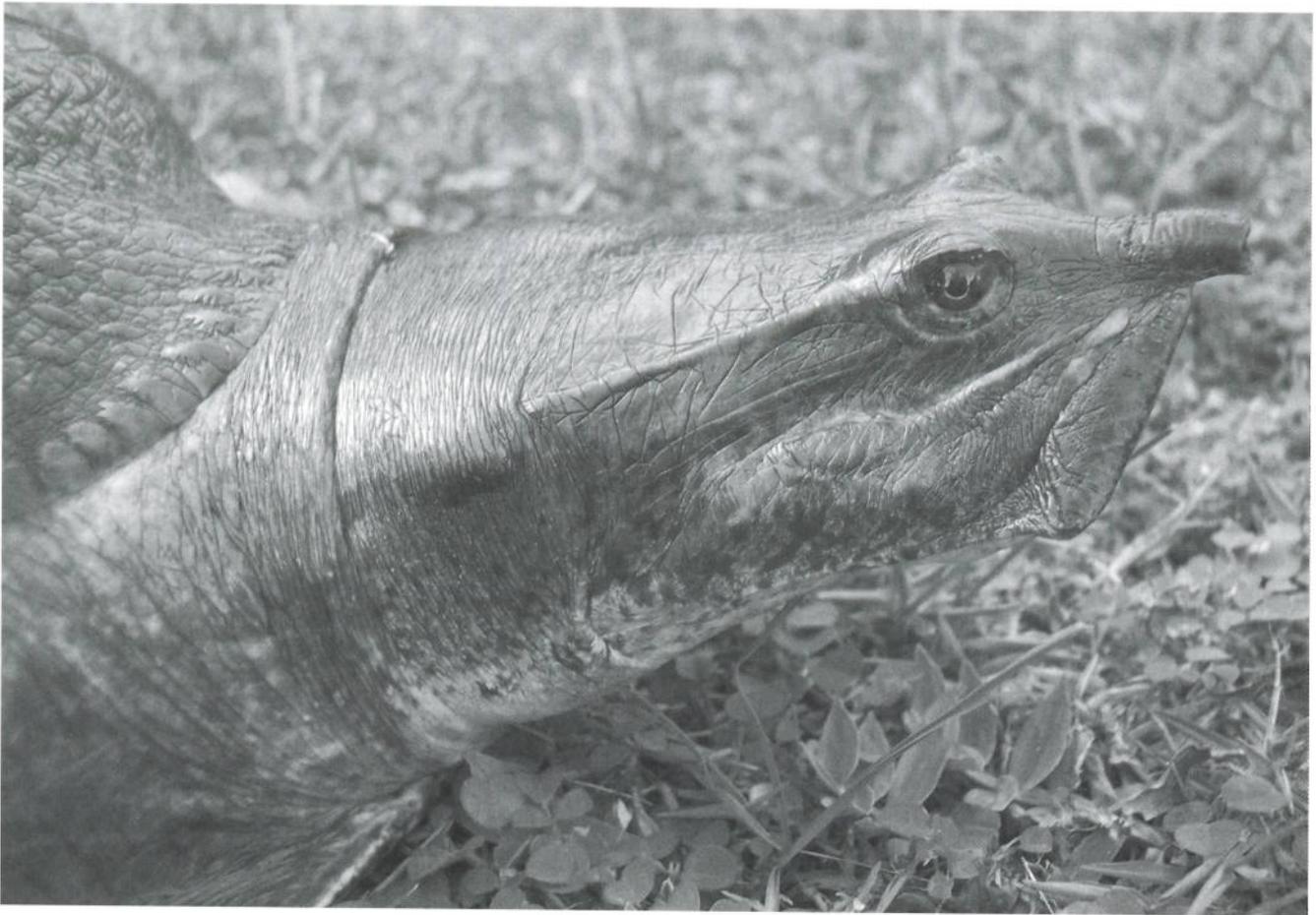


Figure 1. Détail de la tête d'une *Cycloderma aubryi* adulte trouvée sur la plage de la lagune Ndogo à Setté-Cama, Province de l'Ogooué-Maritime. Spécimen relâché. Photographie O.S.G. Pauwels.

coïncide avec la petite saison sèche qui s'étale du mois de janvier au mois de mars. Les femelles déposent leurs œufs dans un substrat sablonneux, non loin de l'eau, et de préférence sous un léger couvert végétal. Le peu de zones propices oblige généralement les tortues à pondre dans un même endroit. Dès lors on assiste parfois à des concentrations de plusieurs dizaines de pontes. Ce qui n'est pas sans déplaire au Varan de forêt (*Varanus ornatus* (Daudin, 1803)), prédateur assidu des œufs et des jeunes tortues. Un pêcheur digne de foi nous (JM) a dit avoir trouvé à plusieurs reprises des pontes de *Cycloderma aubryi* à proximité immédiate ou sur le nid même du Crocodile à long museau (*Crocodylus cataphractus*). La ponte comprend de 17 à 34 œufs. Ces derniers, sphériques, à coquille dure et uniformément blancs, mesurent de 30 à 35 mm de long pour une largeur de 30 à 33 mm et un poids compris entre 17 et 22 grammes. La femelle dépose au minimum deux pontes par an. Les émergences interviennent au cours de la grande saison des pluies, située entre les mois de mars et mai. A Gamba, nous (OSGP) avons constaté des éclosions jusque fin mai. L'espèce est régulièrement parasitée à la fois par des sangsues qui se logent jusque dans la bouche, plus précisément dans la région du palais, ainsi que par de longs vers blancs intestinaux. *Cycloderma aubryi* cohabite communément avec *Trionyx triunguis*, *Pelusios niger* et *Pelusios castaneus*. Comme la grande majorité des Cyclanorbinae, le *Trionyx* à clapets d'Aubry ne

présente aucun signe d'agressivité. Même sérieusement menacée, elle ne cherche jamais à mordre. Cette docilité lui vaut le sobriquet de "gentille" par les pêcheurs qui la distinguent de la "méchante", c'est-à-dire de l'irascible *Trionyx triunguis*. *Cycloderma aubryi* possède deux paires de glandes odorantes logées de part et d'autre du disque osseux. Ces petits réceptacles musculeux aboutissent pour les uns au niveau de la plaque hyohyoplastrale et pour les autres sur le bord antérieur de la dossière, juste au-dessus de la tête. Si l'animal est stressé, ces glandes produisent un liquide huileux jaunâtre (voir illustration dans GRAMENTZ, 1998b: 354) dont l'odeur est particulièrement forte. Les femmes qui dépècent les tortues connaissent parfaitement l'existence de ces glandes qui peuvent, si elles sont percées, entamer la saveur de la viande. *Cycloderma aubryi* est localement fortement appréciée en raison de la qualité de sa chair et de sa grande taille. Elle représente un aliment de consommation très courante dans la région de Lambaréné (GRAMENTZ, 1999a). DUMÉRIEL (1856: 377) soulignait déjà que cette tortue constituait une délicatesse réservée aux chefs de tribu. Elle est pêchée tout au long de l'année et se retrouve quotidiennement sur les marchés des provinces de l'Ogooué-Maritime et de la Nyanga. Certains pêcheurs capturent jusqu'à trente tortues par semaine. Ce sont les femmes qui se chargent de la vente des produits de cette chasse. L'animal est vendu entier (entre 1000 et 7000 francs CFA) ou découpé (1500 CFA/kg). Par-

fois des quartiers de tortues fumés sont proposés au prix de 1000 CFA le morceau de 20 cm. *Cycloderma aubryi* fait partie des espèces nobles du marché local. Le Trionyx à clapets d'Aubry est pêché à la ligne de fond munie d'hameçons eschés de morceaux de poissons (principalement avec *Elops lacerta* Valenciennes, 1847 (Elopidae), *Ethmalosa fimbriata* (Bowdich, 1825) (Clupeidae), *Heterotis niloticus* (Arapaimidae), *Liza falcipinnis* (Valenciennes, 1836) (Mugilidae) et *Pomadasys jubelini* (Cuvier, 1830) (Haemulidae). Ses oeufs sont également recherchés et consommés. Dans la région des lacs (Ogooué-Maritime et Moyen-Ogooué), la pêche intensive dont elle fait l'objet aura certainement à plus ou moins long terme une répercussion très négative sur les populations. En plus de son intérêt alimentaire, *C. aubryi* fait, ou au moins a fait, chez les Mitsogo, partie des aliments offerts lors de cérémonies rituelles (RAPONDA-WALKER & SILLANS, 1983). *Cycloderma aubryi* est connue du parc national de Loango (PAUWELS *et al.*, 2004, 2005a-b).

Nouvelles localités d'observation (20): ESTUAIRE: Estuaire du Gabon, Dpt de Komo-Mondah (P. Christy, comm. pers.); Fleuve Komo (au niveau de Kango), Dpt du Komo, 29/02/00 (JM). MOYEN-OGOOUÉ: Lambaréné, Dpt de l'Ogooué et des Lacs, 14/01/00 (JM); Rivière Mbiné, Dpt de l'Ogooué et des Lacs, 01/03/00 (JM). NGOUNIÉ: Fleuve Ngounié, Dpt de Douya-Onoy, 1998 (JM); Lébamba (dans le fleuve Ngounié), Dpt de Louétsi-Wano, 31/10/00 (JM); Sindara, fleuve Ngounié, Dpt de Tsamba-Magotsi, 18/01/00 (JM). NYANGA: Lac Mandjé, Dpt de la Basse-Banio, 2000 (JM); Lagune Banio, 04/11/00 (JM). OGOOUÉ-MARITIME: Gamba, Dpt de Ndougou, 1995 (JM); Lac Goré, Dpt de Ndougou, 1995 (JM); Lac Kivoro, Dpt de Ndougou, 1995 (JM); Lagune Iguéla, Dpt de l'Etimboué (J.-P. Bayé, comm. pers.); Lagune Ndogo, Dpt de Ndougou, 1995 (JM), 2004-2005 (OSGP, voir Figure 1); Lagune Nkomi (Fernan Vaz), Dpt de l'Etimboué (J.-P. Bayé, comm. pers.); Rembo Ndogo, Dpt de Ndougou, 1995 (JM); Rembo Ngové, Dpt de Ndougou (J.-P. Bayé, comm. pers., 08/01/00); Rivière Djembagombé, Dpt de l'Etimboué, 2000 (JM); Rivière Mpolounè, Dpt de l'Etimboué, 11/02/00 (JM); Rivière Obando, Dpt de l'Etimboué, 2000 (JM).

Noms vernaculaires: Guishira: *Douguimbi*; Balumbu: *Douguimbi*, *Koussou*; Myéné: *Oguembe*. GRAMENTZ (1999a) avait déjà relevé les noms Fang *Mekogho*, Myéné *Oguémbé* et Guishira *Douguimbi*, et RAPONDA-WALKER & SILLANS (1983) le nom Mitsogo *gesomba*.

Trionychinae

Trionyx triunguis (Fosskål, 1775)

MOCQUARD (1896) mentionna un spécimen de Lambaréné. IVERSON (1992) rapporta en tout neuf localités au Gabon pour cette espèce, qui est aussi citée de la rivière N'Dogo et de la lagune N'Komi par DIJKSTRA (1993), et de l'Ogooué au niveau de la Lopé par BLANC & FRÉTEY (2000). GRAMENTZ (2000, 2005) a étudié son écologie dans la lagune Nkomi et dans des lacs connectés à l'Ogooué (Avanga, Oguemoué, Onangué). Nous (JM; PAUWELS *et al.*, 2004, 2005a) l'avons

récoltée ou observée dans 33 localités réparties dans les provinces de l'Estuaire, du Haut-Ogooué, du Moyen-Ogooué, de la Ngounié, de la Nyanga, de l'Ogooué-Ivindo, de l'Ogooué-Lolo et de l'Ogooué-Maritime. Caractérisée par une plasticité écologique importante, *Trionyx triunguis* est une espèce compétitrice et prédatrice que l'on observe dans tous les principaux écosystèmes aquatiques du Gabon: lagunes littorales, lacs, rembos et fleuves. Le plus gros mâle examiné mesurait 650 mm de long. Contrairement au mâle, la queue de la femelle ne dépasse pas des marges charnues postérieures. Le Trionyx du Nil occupe tout le bassin du fleuve Ogooué ainsi que ses principaux affluents (Mpassa, Ivindo, Offoué, Ngounié). Son implantation dépend cependant étroitement de la présence des bancs de sables qui sont indispensables au dépôt et à l'incubation de ses œufs. Cette nécessité écologique l'exclut de beaucoup de cours d'eau forestiers. Les tortues endommagent souvent les filets pendant leur tentative de prélèvement des poissons pris au piège. Beaucoup d'espèces de poissons sont consommées dans les filets, comme observé dans la Lagune Ndogo: *Caranx hippos* (Linnaeus, 1766) (Carangidae), *Chrysichthys nigrodigitatus* (Lacepède, 1803) (Bagridae), *Elops lacerta* (Elopidae), *Ethmalosa fimbriata* (Clupeidae), *Liza falcipinnis* (Mugilidae), *Lutjanus dentatus* (Duméril, 1861) et *L. endecacanthus* Bleeker, 1863 (Lutjanidae), *Polydactylus quadrifilis* (Cuvier, 1829) (Polynemidae), *Pomadasys jubelini* (Haemulidae), et *Sphyræna afra* Peters, 1844 (Sphyrænidae). Les nouveau-nés consomment une grande quantité d'insectes. Les adultes se nourrissent de fruits tombés à l'eau (de nombreuses graines ont été trouvées dans les contenus stomacaux), de poissons et de n'importe quelle charogne trouvée dans l'eau (oiseaux et mammifères inclus). Le mardi 22 février 2000 à Setté-Cama (Ogooué-Maritime), nous (JM) avons observé un très gros *Trionyx* qui poursuivait un crabe terrestre. La tortue est sortie entièrement de l'eau pour s'emparer du crabe avant de disparaître à notre approche. Les accouplements sont violents si l'on tient compte des cicatrices importantes situées au niveau du cou des femelles. La ponte se déroule entre décembre et mars (saison sèche) sur les rives ou les îlots sableux. La femelle monte à terre entre la fin d'après-midi (16 et 17 heures) et l'aube. Les nids se situent entre 3,5 et 5 mètres de l'eau. La ponte comprend de 26 à 50 œufs. Ces derniers, sphériques et à coquille dure, mesurent entre 35 et 39 mm de longueur pour un poids oscillant entre 24 et 27 grammes. Les juvéniles habitent dans les eaux peu profondes des berges où la végétation aquatique est abondante. Le Trionyx du Nil est un aliment fortement apprécié, et est communément proposé sur les marchés, notamment dans les villes de Lambaréné (GRAMENTZ, 1999a) ou de Gamba (OSGP, 2004-2005). Sa taille surpassant celle de *Cycloderma aubryi*, il est vendu plus cher. Son prix par individu atteint en effet 10000 francs CFA (entre 2000 FCFA et 10.000 FCFA suivant la taille). Le prix des quartiers de viande est de 1500 FCFA/kg. KNOEPFLER (1974) mentionna le ramassage des oeufs sur les bancs de sable en saison sèche par les habitants de l'Ogooué-Ivindo. La chasse intensive dont elle fait l'objet a déjà entraîné un fort déclin de ses populations dans de nombreuses localités, comme par exemple dans l'Ogooué à hauteur de Lastoursville (MARAN, 2002: 53). Fort heureusement, *T. triunguis* est déjà connue des

parcs nationaux de Loango et Moukalaba-Doudou (PAUWELS *et al.*, 2004, 2005a-b).

Nouvelles localités d'observation (30): ESTUAIRE: Estuaire du Gabon, Dpt de Komo-Mondah (P. Christy, comm. pers.); Fleuve Komo (au niveau de Kango), Dpt du Komo, 29/02/00 (JM). HAUT-OGOOUÉ: Rapides de Massoukou, Dpt de la Passa, 05/02/98 (JM); Rivière Lebombi, Dpt de la Passa, 06/02/98 (JM). MOYEN-OGOOUÉ: Lambaréné, Dpt de l'Ogooué et des Lacs, 1998 (JM); Rivière Mamiengué, Dpt de l'Ogooué et des Lacs, 16/01/00 (JM); Rivière Mbiné, Dpt de l'Ogooué et des Lacs, 01/03/00 (JM). NGOUNIÉ: Fleuve Ngounié (à hauteur de Fougamou), Dpt de Tsamba-Magotsi, 2000 (JM); Rivière Dola (au niveau de Ndendé), Dpt de la Dola, 13/10/00 (JM); Rivière Doubigui, Dpt de Tsamba-Magotsi, 03/03/00 (JM); Sindara, fleuve Ngounié, Dpt de Tsamba-Magotsi, 18/01/00 (JM). NYANGA: Fleuve Nyanga, à hauteur de Tchibanga, Dpt de la Mougoutsi, 01/11/00 (JM); Lac Mandjé, Dpt de la Basse-Banio, 2000 (JM); Lagune Banio, rive nord, Dpt de la Basse-Banio, 04/11/00 (JM); Lagune Banio, rive sud, Dpt de la Haute-Banio, 04/11/00 (JM). OGOOUÉ-IVINDO: Fleuve Ivindo, au sud d'Ovan, Dpt de la Mvoug, 26/01/01 (JM); Makokou, fleuve Ivindo, Dpt de l'Ivindo, 10/10/95 (JM); Rivière Mvoug, Dpt de la Mvoug, 26/01/01 (JM). OGOOUÉ-LOLO: Lastoursville (fleuve Ogooué), Dpt de Mouloundou, 08/01/00 (JM); Rivière Lassio, Dpt de Mouloundou, 06/02/99 (JM); Rivière Libiyou à Roungassa, Dpt de Mouloundou, 11/01/00 (JM). OGOOUÉ-MARITIME: Lac Goré, Dpt de Ndougou, 1995 (JM); Lac Kivoro, Dpt de Ndougou, 1995 (JM); Lagune Iguéla, Dpt de l'Etimboué (J.-P. Bayé, comm. pers.); Lagune Ndogo, Dpt de Ndougou, 05/08/95 (JM); Lagune Nkomi, Dpt de l'Etimboué (J.-P. Bayé, comm. pers.); Rembo Ndogo, Dpt de Ndougou, 15/08/95 (JM); Rivière Djembagombé, Dpt de l'Etimboué, 2000 (JM); Rivière Mpolounè, Dpt de l'Etimboué, 11/02/00 (JM); Rivière Obando, Dpt de l'Etimboué, 2000 (JM).

Noms vernaculaires: Bakaningui: *peri*; Bakouélé: *baoula*; Badouma: *mouboulou*; Myéné: *ezomba*; Fang: *elene*; Bakota: *mpaoudji*.

Testudinidae

Testudininae

Kinixys erosa (Schweigger, 1812)

Le MNHN possède deux exemplaires, rapportés par Aubry-Leconte, indiqués comme provenant du "Gabon" (P. David, comm. pers., juin 2005). KNOEPFFLER (1974) a collecté *Kinixys erosa* dans cinq localités dans les provinces de l'Ogooué-Ivindo (Dpt de l'Ivindo: Belinga, Loa-loa, Makokou et Ndzibelong) et du Woleu-Ntem (Dpt du Woleu: Oyem). L'espèce est mentionnée de huit localités gabonaises par IVERSON (1992), de trois localités dans la zone de la Lopé par BLANC & FRÉTEY (2000), de Diyanga, Itsiba et Mbigou dans le Massif du Chaillu par PAUWELS *et al.* (2002a), de cinq localités dans les Monts de Cristal (provinces de l'Estuaire et du Woleu-Ntem) par GOSSMANN *et al.* (2002) et PAUWELS *et al.* (2002b), de Loango par PAUWELS *et al.* (2004) et dans les Monts Doudou dans le Parc National de

Moukalaba-Doudou par BURGER *et al.* (2004) et PAUWELS *et al.* (2005a-b). Ces derniers auteurs l'ont également citée de Rabi (Ogooué-Maritime). Elle a été citée des environs de Gamba par DIJKSTRA (1993) sous le nom *Kinixys erosa*, mais le nom vernaculaire français qui accompagne cette mention, "Trionyx rongée" [sic], jette quelque discrédit sur sa validité, bien que l'espèce soit effectivement connue de cette localité au travers d'autres observations. GRAMENTZ (2001b) a mené une étude écologique sur des spécimens collectés au bord des lacs Azingo, Evaro et Onengué et dans les environs directs de Lambaréné (Province du Moyen-Ogooué, Dpt de l'Ogooué et des Lacs). Nous (JM; PAUWELS *et al.*, 2002a-b, 2004, 2005a) l'avons observée *in situ* dans 82 localités. Présente sur l'ensemble du territoire gabonais, sa vaste répartition englobe tout le domaine forestier. Il s'agit de l'espèce de tortue de loin la plus commune au Gabon. Le dimorphisme sexuel est bien marqué. Le mâle de cette espèce atteint une taille record de 37,5 cm (LENGLET & COLYN, 1989); la plus grande femelle que nous ayons observée au Gabon mesurait 320 mm de long. *Kinixys erosa* est strictement inféodée au milieu forestier. Cette espèce passe la plus grande partie de son temps profondément enfouie dans les vieux troncs en décomposition, dans les terriers inoccupés ou sous de gros tas de feuilles mortes. La *Cinixys* rongée est active principalement la nuit (NAULLEAU, 1988; obs. pers. JM & OSGP) ou de jour pendant une averse soutenue. Les tortues n'hésitent pas à traverser les savanes pour atteindre une nouvelle zone forestière. Nous (JM) avons observé une jeune tortue (55 mm de long, 49 mm de large, 21 mm de hauteur, dent de l'œuf encore présente) qui traversait en milieu de matinée (10h30) la piste reliant Fougamou à Yombi. Omnivore, *Kinixys erosa* se nourrit de champignons, végétaux et fruits divers tombés à terre (notamment des noix de palmes), insectes et leurs larves, iules, vers de terre, escargots (Achatinidae: *Achatina* sp.). Les contenus stomacaux révèlent également l'ingestion commune de feuilles et de divers débris végétaux (fragments de feuilles) ou minéraux (petits cailloux). Les pontes sont étalées sur l'année. La femelle dépose sous un tas de végétaux de 1 à 10 œufs en une seule ponte. Ces derniers légèrement aplatis, à coquille dure et uniformément blancs, mesurent de 38 à 45 mm de long pour une largeur de 36 à 39 mm, une hauteur de 31 mm à 34 mm et un poids compris entre 27 et 30,5 grammes. Les tortues sont naturellement parasitées par de nombreux vers intestinaux. La présence régulière de sangsues montre que la *Cinixys* rongée fréquente souvent les milieux marécageux. Elle s'abrite souvent sous les tas de végétaux laissés dans les plantations. Les animaux périssent souvent lorsque les villageois mettent le feu à ces amoncellements d'herbes sèches. Il n'est pas rare de trouver dans la plantation même des carapaces calcinées. *Kinixys erosa* est communément consommée par les populations locales. Les tortues sont surtout ramassées par les chasseurs lorsque ces derniers parcourent la forêt pour relever leurs pièges. Elles se font également prendre dans les pièges à collet d'un modèle qui capture aussi les athérures, céphalophes, etc. (voir Figure 2). La chair ainsi que les œufs sont appréciées. Nous (OSGP) avons vu des individus adultes vendus comme aliments le long de la route à Andem (29/9/01), Ayémé Agoula (29/10/01), Kaféle et Kougouleu (15/11/01), Ndouanieng et Oyan (22/2/04) (province de l'Estuaire, Dpt du Komo), Nkoltang



Figure 2. *Kinixys erosa* adulte capturée dans un piège à collet à Totou 9, Gamba, Province de l'Ogooué-Maritime, 2005. Spécimen vivant, relâché. Photographie O.S.G. Pauwels.

(30/10/01) et Ntoun (8/9/01, 22/2/04) (province de l'Estuaire, Dpt de Komo-Mondah). Le long de ces deux axes routiers, les tortues sont surtout destinées aux habitants et restaurateurs de Libreville qui viennent s'approvisionner en "viande de brousse" en fin de semaine. Les tortues, presque toujours adultes, sont vendues autour de 2000 francs CFA (environ 3 Euros). Ces derniers villages ne sont pas repris dans nos nouvelles localités d'observation, car il n'existe aucune certitude quant à leur provenance exacte. Les tortues offertes sont le plus souvent suspendues par une corde rattachant une patte arrière à un piquet fiché. Dans un seul cas nous avons observé un individu attaché au niveau du milieu du corps, lui permettant ainsi de rester en position horizontale. STEEL (1994: 11, 43, 49) a constaté la vente de cette tortue sur les marchés alimentaires de Libreville, Makokou et Oyem; GRAMENTZ (1999a), sur ceux de Lambaréné. MENGOME ANGO (1998) a noté que *K. erosa* se vendait autour de 2300 francs CFA sur le marché du "premier campement" dans la Forêt Classée de la Mondah, Province de l'Estuaire. Dans un sondage sur les préférences alimentaires des habitants de Libreville, STEEL (1994: 30) indiquait qu'un seul pourcent des personnes interrogées désignait *K. erosa*

comme aliment de prédilection. Elle fait l'objet d'un interdit alimentaire chez les Adyèna (GAULME, 1981: 211). A part son utilisation comme aliment, cette tortue est également utilisée en médecine traditionnelle, notamment dans des remèdes pour soigner les fractures et les entorses, ou en magie, par exemple pour protéger les cases de la foudre; sa carapace sert aussi d'ornement et les juvéniles sont parfois gardés comme animaux de compagnie par les enfants (MARAN, 2002; PAUWELS *et al.*, 2002a-b). *Kinixys erosa* est recensée des parcs nationaux des Monts de Cristal, de la Lopé, de Loango, de Minkébé et de Moukalaba-Doudou (BLANC & FRÉTEY, 2000; BURGER *et al.*, 2004; PAUWELS *et al.*, 2002b, 2004, 2005a-b; STEEL, 1992).

Nouvelles localités d'observation (70): ESTUAIRE: Akok, R. 10, entre Ntoun et Cocobeach, Dpt de Komo-Mondah, 17/12/00 (JM); Cocobeach, Dpt de la Noya, 17/12/00 (JM); Forêt classée de la Mondah (entre Libreville et le Cap Estérias), Dpt de Komo-Mondah, 1998 (JM); Ikaza, R. 10, entre Ntoun et Cocobeach, Dpt de la Noya, 17/12/00 (JM); Kango, Dpt du Komo, 21/11/00 (JM); Nkok, N. 1, avant Ntoun, Dpt de Komo-Mondah, 29/02/00 (JM). HAUT-OGOOUÉ: Bakoumba, Dpt de Lékoko, 31/01/99 (JM); Kessala, Dpt des Plateaux, 06/02/98 (JM); Moanda, Dpt de Lébombi-Léyou, 07/02/98 (JM); Mvengué, Dpt de Sébé-Brikolo, 1995 (JM); Ngoma, Dpt de Sébé-Brikolo, 06/02/99 (JM); Okondja, Dpt de Sébé-Brikolo, 05/02/99 (JM); Tébé, Dpt de Sébé-Brikolo, 06/02/99 (JM). MOYEN-OGOOUÉ: Adané, Dpt de l'Ogooué et des Lacs, 01/03/00 (JM). NGOUNIÉ: Dilolo, Dpt de la Dola, 16/10/00 (JM); Doussala, Dpt de la Dola, 16/10/00 (JM); Fougamou, Dpt de Tsamba-Magotsi, 17/01/00 (JM); Kanibéyi, Dpt de Tsamba-Magotsi, 16/01/00 (JM); Lébamba, Dpt de Louétsi-Wano, 26/10/00 (JM); Malinga, Dpt de Louétsi-Bibaka, 24/10/00 (JM); Mandji, Dpt du Ndolou, 09/10/00 (JM); Mbigou, Dpt de Boumi-Louétsi, 25/10/00 (JM); Moukoro, Dpt de la Dola, 16/10/00 (JM); Mougali, N. 6, Dpt de la Dola, 17/10/00 (JM); Ndendé, Dpt de la Dola, 15/10/00 (JM); Plaine Marourou, entre Ndendé et Lébamba, Dpt de la Dola, 15/10/00 (JM); Sindara, Dpt de Tsamba-Magotsi, 18/01/00 (JM); Yombi I et Yombi II, Dpt de Tsamba-Magotsi, 05/10/00 (JM). NYANGA: Douano, Dpt de la Doutsila, 23/11/00 (JM); Doumanga, sur la L. 116 entre Tchibanga et Moulèngui Binza, Dpt de la Mougoutsi, 24/11/00 (JM); Douvouli, à 34 km de Mabanda en direction de Nyali, Dpt de la Doutsila, 17/10/00 (JM); Lagune Banio, rive nord, Dpt de la Basse-Banio, 03/11/00 (JM); Lagune Banio, rive sud, Dpt de la Haute-Banio, 03/11/00 (JM); Louango, Dpt de la Mougoutsi, 10/11/00 (JM); Mabanda, Dpt de la Doutsila, 17/10/00 (JM); Magonga, sur la L. 116 entre Tchibanga et Moulèngui Binza, Dpt de la Mougoutsi, 24/11/00 (JM); Malounga, N. 6, Dpt de la Basse-Banio, 23/01/00 (JM); Moulèngui Binza, sur la L. 116, Dpt de la Mougoutsi, 24/11/00 (JM); Nyali, Dpt de la Doutsila, 17/10/00 (JM); Tchibanga, Dpt de la Mougoutsi, 01/11/00 (JM); Voungou, situé entre Doumanga et Moulèngui Binza, Dpt de la Mougoutsi, 24/11/00 (JM). OGOOUÉ-IVINDO: Agnang, N. 4, entre Ovan et Makokou, Dpt de la Mvoung, 26/01/01 (JM); Batouala, N. 4, entre Makokou et Mékambo, Dpt de la Zadié, 31/01/01 (JM); Bonamaza, PK 59 de Mékambo, N. 4, Dpt de la Zadié, 31/01/

01 (JM); Ikeyi-Bokaboka, PK 35.5 de Mékambo, N. 4, Dpt de la Zadié, 31/01/01 (JM); Makebe, Dpt de l'Ivindo, 11/10/95 (JM); Makokou, Dpt de l'Ivindo, 10/10/95 (JM); Massaha, N. 4, entre Makokou et Mékambo, Dpt de l'Ivindo, 31/01/01 (JM); Mbomao, Dpt de la Lopé, 08/02/99 (JM); Mékambo, Dpt de la Zadié, 01/02/01 (JM); Mont Sassamongo, au pied du mont, N. 4, Dpt de la Zadié, 31/01/01 (JM); Nsiété, Dpt de l'Ivindo, 06/02/99 (JM); Zoolendé, Dpt de l'Ivindo, 11/10/95 (JM). OGOUÉ-LOLO: Koulamoutou, Dpt de Lolo-Bouenguidi, 2000 (JM); Lastoursville, Dpt de Mouloundou, 10/01/00 (JM); Rongassa, Dpt de Mouloundou, 11/01/00 (JM). OGOUÉ-MARITIME: Gamba, Dpt de Ndougou, 1995 (JM); Lac Kivoro, Dpt de Ndougou, 27/08/95 (JM); Mpolounè, Dpt de l'Étomboué, 11/02/00 (JM); Setté-Cama (route vers Gamba), Dpt de Ndougou, 1995 (JM). WOLEU-NTEM: Abang-Medoumou I et Abang-Medoumou II, ca. 25 km d'Oyem en direction de Bitam, Dpt du Woleu, 12/02/99 (JM); Akam, Dpt du Ntem, 12/02/99 (JM); Assok Ngomo II, Dpt du Woleu, 12/02/99 (JM); Bitam, Dpt du Ntem, 14/02/99 (JM); Koumassi, Dpt du Ntem, 12/02/99 (JM); Mitzic, Dpt de l'Okano, 10/02/99 (JM); Nkolabona, route Oyem-Mitzic, Dpt du Woleu, 15/02/99 (JM); Oyem, Dpt du Woleu, 1998 (JM).

Noms vernaculaires: Fang: *feul*, *koul-Affane*; Bakota: *ebosse*, *koulou*; Bakouélé: *cultir*; Badouma: *mouboulou pindi*; Apindji: *guebonzi*; Myéné: *ekaga* (nom également relevé par GAULME, 1981: 211, pour les Adyèna); Bavoumbou: *houbolé*; Massango: *koudou*; Nzebi: *koudou*. PAUWELS *et al.* (2002b) ont relevé les noms Fang *étoughou* et *koulou*.

En plus des noms vernaculaires relevés spécifiquement pour les espèces étudiées ci-dessus, nous en avons relevé d'autres qui s'appliquent à des groupes écologiques ou taxonomiques d'espèces: Bavarama: *guibonga*; Fang: *kú*, *kouochine* (tortue aquatique), *etougou* (tortue terrestre); Bakota: *pelelou* ou *mpaoula-medi* (tortue d'eau), *mpaoula* (tortue); Bakaningui: *obongo* (genre *Pelusios*); Bateke: *nfwourou* (tortue); Obamba: *ngourou* ou *nkoulou* (tortue); Nzebi: *pédé* (tortue aquatique); Bakouélé: *culdi* (tortue d'eau); Apindji: *gukaka*, *pelet* (genre *Pelusios*), *guessomba* (Trionychidae); Guishira: *foufou* (tortue), *guitégui* (carapace); Mitsogo: *petou* (genre *Pelusios*), *koudou* (tortue); Eshira: *foudou* (tortue aquatique), *foudou mouniou* (tortue vivante), *quintinqui qui foudou* (carapace); Eviya: *guebonga* (tortue); Pounou: *ibonga*.

Discussion

La seule liste exhaustive des reptiles connus du Gabon qui existe à ce jour a été publiée par FRÉTEY & BLANC (sans date), mais les mentions d'espèces dans leur ouvrage ne sont pas, une par une, accompagnées des références sur lesquelles elles sont fondées (voir PAUWELS, 2004). Ces auteurs ont inclus *Kinixys homeana* dans la liste des tortues du Gabon sur base des références suivantes: DUMÉRIL ("1859" [en fait 1861; voir note en bibliographie]: 162), GRAY (1858: 166), BOULENGER (1900: 447) et MOCQUARD ("1906" [en fait 1905]: 479) (T. FRÉTEY, comm. pers., 2004). DUMÉRIL

(1856) et HALLOWELL (1857: 72) ont en effet mentionné *Kinixys homeana* du Gabon, cependant sans autre précision. GRAY (1858: 166) donna comme distribution pour *K. homeana* "Gaboou, Cape Coast Castle", référant au catalogue du British Museum et à HALLOWELL (1857: 72). DUMÉRIL (1861: 162) mentionna une carapace de *Kinixys homeana* provenant du "Gabon". Cette carapace de *K. homeana* citée par DUMÉRIL est toujours le seul spécimen (MNHN 9482) indiqué comme provenant du Gabon dans les collections du MNHN et déposé par Aubry-Leconte; il n'y a pas d'indication plus précise que "Gabon" au sujet de sa localité (P. David, comm. pers., juin 2005). Il s'agit même à ce jour du seul spécimen de *K. homeana* dans les collections du MNHN, ce qui laisse supposer que Mocquard n'a pas dû en voir d'autres (P. David, comm. pers., juin 2005). La distribution de *K. homeana* a été donnée comme «Cape Verde to Gaboon» par BOULENGER (1900). Cependant, la définition de "Gaboou" donnée par BOULENGER est "the part of West Africa situated between Camaroons and Loango, in the French Congo», et cette zone englobe donc une surface bien différente de celle de l'actuel Gabon. MOCQUARD (1905) n'a pas mentionné *Kinixys homeana* du Gabon, mais du "Congo" et des "côtes de Guinée", sans citer de spécimens en collections. La présence de *K. homeana* au Gabon, bien que possible, en particulier dans la zone forestière en bordure de la Guinée Equatoriale, reste donc encore à démontrer. FRÉTEY & BLANC (sans date) ont également mentionné *Pelomedusa subrufa* (Lacepède, 1788) (*Pelomedusidae*), sur base des travaux suivants: MOCQUARD ("1906" [en fait 1905]: 480), KING & BURKE (1989) et LEBRETON (1998: 38) (T. FRÉTEY, comm. pers., 2004). MOCQUARD (1905) n'a pas spécifiquement cité le Gabon dans la distribution de *P. subrufa* (qu'il cite sous le nom de *Pelomedusa galeata*). KING & BURKE (1989: 128) ont cité l'espèce du Gabon sans autres précisions et sans références à d'autres travaux ou spécimens en collections. LEBRETON (1998) a juste coché l'espèce dans la colonne "Gabon" d'un tableau, sans autre précisions, et n'a jamais examiné de spécimens gabonais (M. LeBreton, comm. pers., juillet 2005). Enfin, FRÉTEY & BLANC (sans date) ont mentionné *Cyclanorbis senegalensis* (Duméril & Bibron, 1835) (Trionychidae: Cyclanorbinae) sur base des mentions de LOVERIDGE & WILLIAMS (1957: 450), PRITCHARD (1979: 613) et ERNST & BARBOUR (1989: 115) (T. FRÉTEY, comm. pers., 2004). LOVERIDGE & WILLIAMS (1957) indiquaient: "French Equatorial Africa: Gabon (skull in M.C.Z.)", sans donner de localité plus précise. PRITCHARD (1979: 613) a mentionné l'espèce du Gabon en citant comme sources LOVERIDGE & WILLIAMS (1957) et VILLIERS (1958); ce dernier auteur n'ayant pas cité le Gabon dans la distribution de l'espèce. ERNST & BARBOUR (1989) notaient "Cyclanorbis senegalensis ranges in Africa from the Sudan westward through Cameroon to Gabon, Senegal, and Ghana", mais ne donnaient aucune référence bibliographique concernant le Gabon. Il ne serait cependant zoogéographiquement pas invraisemblable de trouver *Cyclanorbis senegalensis* dans la zone des plateaux batékés. A ce jour, il faut donc considérer que les neuf tortues continentales étudiées plus haut sont les seules dont la présence au Gabon soit indubitablement attestée. En plus des tortues indigènes du Gabon, il faut noter l'existence d'une population de Trachémydes à tempes rou-

ges, *Trachemys scripta elegans* (Wied, 1838) (Emydidae: Deirochelyinae), d'origine américaine, qui se reproduisent depuis une vingtaine d'années dans un enclos extérieur chez un particulier à Libreville (MARAN, 2002). Cette espèce exotique est donc manifestement capable de proliférer au Gabon, et son introduction dans la nature pourrait avoir de graves conséquences écologiques, notamment au travers de la compétition avec les espèces gabonaises. Cinq des neuf espèces de tortues gabonaises continentales ont localement bénéficié d'études écologiques (GRAMENTZ, loc. cit.; NAULLEAU, 1988), qui ont permis de déterminer notamment les types de milieux préférentiels pour chaque espèce et autorisent certaines généralisations sur leur distribution. Certaines espèces semblent en effet ubiquistes et se satisfaire de nombreux biotopes, comme *Pelusios gabonensis* et *Kinixys erosa*, tandis que d'autres ont des préférences beaucoup plus restreintes, et une distribution plus localisée au Gabon, comme *Pelusios castaneus* et *P. niger* (frange côtière et Ogooué jusqu'à Lambaréné), *P. chapini* (savane arbustive), *Cycloderma aubryi* (principalement lagunes et grands cours d'eau côtiers et Ogooué). *Trionyx triunguis* est largement répandue à travers le Gabon, mais seulement dans des points d'eaux importants et des rivières, et sa présence est conditionnée par l'accès facile à des bancs de sable pour sa ponte. La répartition de *Pelusios marani*, récemment décrite, est encore trop peu connue pour être caractérisée. Sur base des localités actuellement connues, il est probable que cette espèce soit répandue dans le sud du Congo-Brazzaville, et elle est à rechercher aussi éventuellement dans l'extrême ouest du Congo-Kinshasa. Une meilleure connaissance de la répartition des espèces gabonaises et des menaces pour leur conservation est un progrès crucial, puisqu'aujourd'hui aucun texte de la législation gabonaise ne protège les tortues continentales (PAUWELS *et al.*, 2005b).

Conclusion

Les tortues d'eau douce et terrestre font pleinement partie de la vie courante des Gabonais. *Cycloderma aubryi*, *Trionyx triunguis* et *Kinixys erosa* constituent un apport protéinique non négligeable dans beaucoup de villages et villes. Certaines de ces tortues sont également connues pour être utilisées lors de rites traditionnels (voir aussi RAPONDA-WALKER & SILLANS, 1983: 73). Si les usages culturels et cultuels des tortues vont sans doute progressivement se réduire, leur consommation alimentaire est beaucoup plus répandue, bien installée dans les zones urbanisées, et vouée à la perpétuation. Aucune espèce n'est épargnée, si ce n'est localement par certaines ethnies ou suivant des tabous familiaux particuliers. Nos données ne semblent pas cependant montrer de surexploitation chez la plupart des Pelomedusidae, généralement seulement occasionnellement consommés, contrairement aux Trionychidae qui font eux l'objet d'une chasse systématique qui pourrait dramatiquement influencer les densités et la distribution de leurs populations. La connaissance actuelle sur la représentation des espèces dans les parcs nationaux a été synthétisée par PAUWELS *et al.* (2005b). Seules six des neuf espèces de tortues continentales gabonaises sont

actuellement connues pour être représentées dans un ou plusieurs des treize parcs nationaux du pays. *Pelusios marani*, *P. niger* et *Cycloderma aubryi* ne sont connues que d'un parc, *Pelusios castaneus* et *Trionyx triunguis* de seulement deux, et *Kinixys erosa* est la seule espèce qui soit déjà largement répertoriée dans les parcs (cinq). L'inventaire herpétologique des parcs n'en est qu'à ses débuts, et il est certain que les tortues doivent y être mieux représentées que ne le laissent croire les données actuellement disponibles. Une partie des milieux humides liés au delta du Fleuve Ogooué a été proposée comme Réserve de la Biosphère (ANONYME, sans date). Cette action serait bénéfique pour les tortues, car cette zone abrite au moins cinq espèces: *Pelusios castaneus*, *P. niger*, *Cycloderma aubryi*, *Trionyx triunguis* et *Kinixys erosa* (GRAMENTZ, 2001b; MARAN, 2002; PAUWELS *et al.*, 2005b; ce travail). Combinées à nos nouvelles données sur la répartition des tortues, de futures recherches sur leur présence éventuelle dans les parcs et autres aires protégées permettront de mieux cerner les éventuelles actions de conservation nécessaires, mais il est déjà certain que parmi les tortues continentales, les Trionychidae constituent une priorité urgente.

Remerciements

Le présent travail a bénéficié des commentaires constructifs des Drs Roger BOUR et Patrick DAVID (MNHN, Paris). Pour leur précieuse collaboration, nous remercions vivement Toussaint ADJOVI VIGAN, Richard MINTOGO MOTO et Parfait-Constant NOUNAWON FINAGNON (Ndendé), les Drs Alfonso ALONSO et Francisco DALLMEIER, et Michelle E. LEE (SI/MAB), Faustin BANGOLE, Gerard BOS, Frank DENELLE, Raphaël MINKO, Roger RATANGA, Pierre RETENO NDIAYE et Jean-Pierre TALLON (Shell Gabon), Martine BARBÉ et Frédéric LAVAIL (Toulouse), Jean-Pierre BAYÉ (Ibonga, Gamba), Drs Anne BELLEOUD et Paul CHEVAUCHÉE (Moanda), Guy BENASOULI, Nicolas CHEVRINAIS, Patrice CHRISTY, Guillaume DELAROUX, Patrice FALCHER et Henri FOURCADE (Libreville), Dr William R. BRANCH (Port Elizabeth Museum), Marius BURGER (University of the Western Cape), Thierry CHANTEUX, Thomas MUIJS et Elie TOBI (Gamba), Johanna DONVEZ (Uzès), Bernard ESTÈVE (Franceville), Thierry FRÉTEY (Médreac), Dieter GRAMENTZ (Berlin), Dr André KAMDEM TOHAM (WWF-CARPO, Kinshasa), Matthew LEBRETON (Cameroon Biodiversity Conservation Society), Dr Georges LENGLET (IRSNB, Bruxelles), Jaap OOSTINDIER et Marc THIBAUT (ex-WWF Gabon), et Jean-Louis ORENGO (Saint-Lizier). Pour l'aide au financement des missions du premier auteur, nous remercions les Boursiers Déclics-Jeunes de la Fondation de France (en particulier Sylvie PELADE et son équipe) et la Fondation Marcel Bleustein-Blanchet (Elisabeth BADINTER et ses collaboratrices Anne DE LA BAUME, Béatrice NETTER-LEVAL et Nathalie ROYER). Ce travail représente la publication 42 du Programme de Suivi et d'Évaluation de la Biodiversité de l'Institut Smithsonian au Gabon, bénéficiant du soutien de la Fondation Shell et Shell Gabon (publication 41 réalisée par CURLETTI, 2003).

Bibliographie

- ANONYME. Sans date [2002]. Les Parcs Nationaux du Gabon. Stratégie pour le troisième millénaire. République Gabonaise, National Geographic Society & Wildlife Conservation Society, Libreville, 108 pp.
- BLANC, C.P. & FRÉTEY, T. 2000. Les reptiles de la Réserve de Faune de la Lopé et de la forêt des Abeilles (Gabon). *Bull. Soc. zool. France*, 125 (4): 281-292.
- BOULENGER, G.A. 1900. A list of the Batrachians and Reptiles of the Gaboon (French Congo), with descriptions of new genera and species. *Proc. Zool. Soc. London*: 433-456, pl. 27-32.
- BOUR, R. 1983. Trois populations endémiques du genre *Pelusios* (Reptilia, Chelonii, Pelomedusidae) aux îles Seychelles ; relations avec les espèces africaines et malgaches. *Bull. Mus. natn. Hist. nat.*, Paris, 4e sér., 5, section A, n° 1: 343-382.
- BOUR, R. 2000. Une nouvelle espèce de *Pelusios* du Gabon (Reptilia, Chelonii, Pelomedusidae). *Manouria*, 3 (8): 1-32.
- BOUR, R., DEVAUX, B., PRITCHARD, P.C.H. & WOOD, R.C. 2001. Observations sur *Pelusios adansonii* au Sénégal. *Manouria*, 4 (11): 23-32.
- BURGER, M., BRANCH, W.R. & CHANNING, A. 2004. Amphibians and reptiles of Monts Doudou, Gabon: species turnover along an elevational gradient. Pp. 145-186 in: FISHER, B. (éd.). *Monts Doudou, Gabon. A floral and faunal inventory with reference to elevational variation*. California Academy of Sciences, San Francisco: 1-295.
- CABALLÉ, G. 1983. *Végétation*. Pp. 34-37 in: *Géographie et Cartographie du Gabon*. Institut Pédagogique National et Laboratoire National de Cartographie. Edicef, Paris, 135 pp.
- CHABANAUD, P. 1934. *Contribution à l'Ostéologie des Chéloniens Pleurodires de la Famille des Pelomédusidés*. Faune des Colonies Françaises, Paris. Tome V. 308 pp.
- CURLETTI, G. 2003. Les espèces du genre *Agrilus* Curtis, 1825 recueillies au Gabon par le programme d'évaluation et de surveillance de la biodiversité de la Smithsonian Institution. *Entomologia Africana*, 8 (2): 14-20.
- DIJKSTRA, A.J. 1993. *Amphibians and reptiles*. Pp. 254-9 in: Schepers, F.J. & Martéijn, E.C.L. (éds.). *Coastal waterbirds in Gabon*. Foundation Working Group International Wader and Waterfowl Research, Report 41, Zeist.
- DUMÉRIL, A. 1856. Note sur les Reptiles du Gabon. *Rev. Mag. Zool. pure appl.*, sér. 2, 8: 369-377, pl. 20.
- DUMÉRIL, A. 1861. *Reptiles et poissons de l'Afrique Occidentale. Etude précédée de considérations générales sur leur distribution géographique*. Arch. Mus., 10: 137-268, pl. XIII-XXIII. [Note: Cette référence est souvent erronément datée de 1859, comme dans FRÉTEY & BLANC, loc. cit. Cependant, si les deux premiers fascicules du volume 10 datent bien de 1859, la section des fascicules 3 et 4, où parut l'article de Duméril, a été publiée en 1861, comme l'indique la note manuscrite sur le volume original de la bibliothèque du laboratoire d'herpétologie du MNHN – P. David, comm. pers., juin 2005]
- ERNST, C.H. & BARBOUR, R.W. 1989. *Turtles of the world*. Smithsonian Institution Press, New York: 1-314.
- FRÉTEY, T. & BLANC, C.P. Sans date [2004]. Liste des reptiles d'Afrique Centrale. Les dossiers de l'ADIE. Série Biodiversité N° 2 [sic]. Libreville. 73 pp. [Note: Bien qu'aucune date de publication ne figure dans cet ouvrage, PAUWELS (2004) a montré qu'il était paru en 2004 et qu'il s'agissait du volume 3 de cette série]
- GAULME, F. 1981. Le pays de Cama. Un ancien état côtier du Gabon et ses origines. Carthala – C.R.A., Paris: 269 pp.
- GOSSMANN, V., LÖTTERS, S., OBAME, F. & BÖHME, W. 2002. Zur Herpetofauna Gabuns. Teil II: Kommentierte Artenliste der gefundenen Reptilien, Bemerkungen zur Artenvielfalt. *Herpetofauna*, 24 (136): 19-33.
- GRAMENTZ, D. 1998a. Zur Morphologie und Merkmalsvariation von *Cycloderma aubryi* (Duméril, 1856). *Salamandra*, 34 (4): 333-348.
- GRAMENTZ, D. 1998b. Zur Prädation und Antiprädationsstrategie von *Cycloderma aubryi* (Duméril, 1856). *Salamandra*, 34 (4): 349-358.
- GRAMENTZ, D. 1999a. Schwere Zeiten für Reptilien in Gabun. *Elaphe*, 7 (2): 57-61.
- GRAMENTZ, D. 1999b. Zur Ökologie von *Cycloderma aubryi* (Duméril, 1856) in Gabun. *Salamandra*, 35 (3): 147-164.
- GRAMENTZ, D. 1999c. Zur Ökologie und zum Verhalten von *Pelusios castaneus* (Schweigger, 1812) und *Pelusios niger* (Duméril & Bibron, 1835) in Gabun. *Sauria*, Berlin, 21 (3): 7-14.
- GRAMENTZ, D. 2000. Zur Biologie von *Trionyx triunguis* (Forskål, 1775) in Gabun. *Sauria*, Berlin, 22 (1): 19-24.
- GRAMENTZ, D. 2001a. Zum Wachstum und Verhalten von *Cycloderma aubryi* (Duméril, 1856). *Sauria*, Berlin, 23 (1): 17-22.
- GRAMENTZ, D. 2001b. Zur Ökologie und Ethologie von *Kinixys erosa* (Schweigger, 1812) in Gabun. *Sauria*, Berlin, 23 (2): 17-23.
- GRAMENTZ, D. 2005. Die Nilweichschildkröte – *Trionyx triunguis*. Ed. Chimaira, Frankfurt. 166 pp.
- GRAY, J.E. 1858. Description of a new genus of Boidae from Old Calabar and a list of W. African reptiles. *Proc. Zool. Soc. London*, 1858: 154-167, pl. XIV.
- GÜNTHER, A. 1896. Report on a collection of reptiles and fishes made by Miss M. H. Kingsley during her travels on the Ogowe River and in Old Calabar. *Ann. & Mag. Nat. Hist.*, sér. 6 (17): 261-285, pl. 13-15.
- HALLOWELL, E. 1857. Notice of a collection of reptiles from the Gaboon country, West Africa, recently presented to the Academy of Natural Sciences of Philadelphia, by Dr. Henry A. Ford. *Proc. Acad. Nat. Sci. Philadelphia*: 48-72.
- IVERSON, J.B. 1992. *A revised checklist with distribution maps of the turtles of the world*. Richmond, John Iverson: i-xiii + 1-363.
- KING, F.W. & BURKE, R.L. 1989. *Crocodilian, tuatara, and turtle species of the world. A taxonomic and geographic reference*. Association of Systematics Collections, Washington, D. C.: i-xxii + 1-216.
- KNOEPFFLER, L.-P. 1974. Faune du Gabon (amphibiens et reptiles). II. - Crocodiles, chéloniens et sauriens de l'Ogooué-Ivindo et du Woleu N'tem. *Vie Milieu*, 14 (1), sér. C: 111-128.
- LEBRETON, M. 1998. A brief overview of the herpetofauna of the Congo basin region. Pp. 31-41 in: C. Besselink & Sips, P. (éds.). *The Congo Basin: human and natural resources*. IUCN, Amsterdam: 214 pp.
- LENGLET, G.L. & COLYN, M.M. 1989. Note on the maximum length of *Kinixys erosa* (Schweigger, 1812) (Chelonia, Testudinidae). *Bull. Inst. Roy. Sci. nat. Belg., Biol.*, 59: 159-162.
- LOVERIDGE, A. & WILLIAMS, E.E. 1957. Revision of the African tortoises and turtles of the suborder Cryptodira. *Bull. Mus. Comp. Zool.*, Harvard Univ., 115: 161-557.
- MARAN, J. 2002. Les tortues continentales du Gabon. *La Tortue*, 58-59: 46-67.

- MENGOME ANGO, A.Y. 1998. *Etude comparée de l'exploitation de la petite faune sauvage de la Forêt Classée de la Mondah (F.C.M.) commercialisée au marché du premier campement*. Mémoire de fin de cycle pour l'obtention du diplôme d'Ingénieur des Techniques des Eaux et Forêts, Université Omar Bongo, Ecole Nationale des Eaux et Forêts, Libreville: i-ix + 1-68.
- MOCQUARD, M. 1896. Sur une collection de reptiles recueillie par M. Haug, à Lambaréné. *Bull. Soc. Philom. Paris*, 8 (9): 5-20.
- MOCQUARD, M.F. 1902. Sur des Reptiles et Batraciens de l'Afrique orientale anglaise, du Gabon et de la Guinée Française (région de Kouroussa). *Bull. Mus. Hist. nat. Paris*, 8: 404-417.
- MOCQUARD, F. 1905. La faune herpétologique du Congo français. *Revue coloniale, Min. Col., nouv. série*: 477-485.
- NAULLEAU, G. 1988. Activité et déplacements de la tortue *Kinixys erosa* en forêt équatoriale gabonaise. *Mésogée*, 48: 67-70.
- PAUWELS, O.S.G. 2004. Book review. Liste des reptiles d'Afrique Centrale by Thierry Frétey and Charles P. Blanc. *Hamadryad*, 29 (1): 142-143.
- PAUWELS, O.S.G. & BOS, G. 2004. The shy scaly monsters of Lake Zenzi. *Le Perroquet* [Monthly Magazine for the communities of Shell Gabon], 167: 19-20.
- PAUWELS, O.S.G., BRANCH, W.R. & BURGER, M. 2004. Reptiles of Loango National Park, Ogooué-Maritime Province, south-western Gabon. *Hamadryad*, 29 (1): 115-127.
- PAUWELS, O.S.G., BURGER, M., BRANCH, W.R., TOBI, E., YOGA, J.-A. & MIKOLU, E.-N. 2005a. Reptiles of the Gamba Complex of Protected Areas, southwestern Gabon. In: ALONSO, A., LEE, M., CAMPBELL, P., PAUWELS, O.S.G. & DALLMEIER, F. (éds). *Gabon: biodiversity of an African equatorial forest. Smithsonian Institution / Monitoring and Assessment of Biodiversity Program Series*, 10 (sous presse).
- PAUWELS, O.S.G., CHRISTY, P. & HONOREZ, A. 2005b. Reptiles and national parks in Gabon, western central Africa. *Hamadryad*, 30 (1) (sous presse).
- PAUWELS, O.S.G., KAMDEM TOHAM, A. & CHIMSUNCHART, C. 2002a. Recherches sur l'herpétofaune du Massif du Chaillu, Gabon. *Bulletin de l'Institut Royal des Sciences naturelles de Belgique, Biologie*, 72: 47-57.
- PAUWELS, O.S.G., KAMDEM TOHAM, A. & CHIMSUNCHART, C. 2002b. Recherches sur l'herpétofaune des Monts de Cristal, Gabon. *Bulletin de l'Institut Royal des Sciences naturelles de Belgique, Biologie*, 72: 59-66.
- PAUWELS, O.S.G., KAMDEM TOHAM, A., MAYOMBO, J. & MIKALA-MUSSAVU, R. 2002c. Geographical distribution. *Pelusios marani* Bour, 2000. Maran's mud turtle. *African Herp News*, 35: 20-21.
- PETERS, W.C.H. 1875. Über die von Hrn. Professor Dr. R. Buchholz in Westafrika gesammelten Amphibien. *Monatsber. Königl. Akad. Wiss. Berlin*, 40: 196-212, 3 pl.
- PRITCHARD, P.C.H. 1979. *Encyclopedia of turtles*. T.F.H. Publications Co., Neptune City, New Jersey: 1-895.
- RAPONDA-WALKER, A. & SILLANS, R. 1983. *Rites et croyances des peuples du Gabon*. Agence de Coopération culturelle et technique, Paris: i-xx + 1-378.
- STEEL, E.A. 1992. *Une proposition au gouvernement gabonais sur l'aménagement et la conservation d'une zone protégée dans le nord-est du pays*. WWF-Programme pour le Gabon, Libreville: i-iv + 1-94.
- STEEL, E.A. 1994. *Etude sur le volume et la valeur du commerce de la viande de brousse au Gabon*. Rapport non publié présenté au "WWF Programme pour le Gabon", Libreville: i-v + 1-84.
- VILLIERS, A. 1958. Tortues et crocodiles de l'Afrique noire française. *Init. Afric.*, 15: 1-354.
- WAARDENBURG, H. & GUICHERIT, R. 1991. Reptiles and Amphibians. Pp. 40-41 et Annexe VIII in: BASQUIN, P., VAN BEEK, G., CHRISTY, P., CLIST, B., GUICHERIT, R., LAHM, S., MOUNGAZI, A., REITSMA, J., WAARDENBURG, H., WHITE, L. & WILKS, C. 1991. *Maguelou. An environmental study of the Ofoubou area for Dupont E. & P. N° 8 BV*. Africa Forest, Libreville: i-vi + 129 + Annexes I-XIII (1-103).

Jérôme MARAN

La Bergerie, Route de Saint-Léon, 31450 Ayguesvives,
France
jerome.maran@wanadoo.fr

Olivier S.G. PAUWELS*

Département des Vertébrés Récents, Institut Royal des
Sciences naturelles de Belgique, Rue Vautier 29, 1000
Bruxelles, Belgique
osgpauwels@yahoo.fr

*Chercheur Associé de l'Institution Smithsonian, National Zoological Park,
Monitoring and Assessment of Biodiversity Program, Gamba, Gabon